



INFORMATION IMPORTANTE

CHANGEMENT AUX PROCÉDURES

POUR LE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Dans le but d'éviter les fraudes et d'assurer la sécurité de nos clients mutuels, nos procédures de paiement exigent que vous nous **donniez le numéro de vérification de la carte de crédit de votre client** (code de sécurité) pour toutes transactions sur Visa, Mastercard, American Express et Diners Club.

CETTE PROCÉDURE DE VÉRIFICATION EST OBLIGATOIRE ET EST DÉSORMAIS EN VIGUEUR POUR TOUTES LES RÉSERVATIONS DE VOYAGE AU DÉPART DU QUÉBEC.

POUR TOUTES LES AUTRES VILLES DE DÉPART, CE CHAMPS OBLIGATOIRE ENTRERA EN VIGUEUR DÈS LE 25 MAI 2007.

Numéro de vérification à 3 ou 4 chiffres

Sur Visa, Mastercard et Diners Clubs, le numéro de vérification est composé de 3 chiffres indiqué à l'endos de votre carte de crédit. Celui-ci apparaît tout à fait à droite du numéro de la carte de crédit.



Sur les cartes American Express, le numéro de vérification est composé de 3 ou 4 chiffres indiqué sur le devant de la carte de crédit. Celui-ci apparaît au-dessus du numéro de la carte de crédit.

Veillez noter que nous acceptons les cartes de crédit Visa, Mastercard, American Express et Diners Clubs.